

**Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

**58**

Conseillers présents :

**48**

Suppléants ayant voix

délibérantes :

**0**

Conseillers représentés :

**8**

Total votants :

**56****CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, président. Date de la convocation : 20 avril 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 avril 2017 à 18H30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT  
Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR  
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Patrick SOLEILLANT à Bernard VIGNAUD  
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Carine BRODIN, André IMBERDIS**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS**Participation au capital de la SCIC  
ACTYPOLES THIERS  
DELIBERATION N°20170427-62*****Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président***

**Considérant** la loi d'expérimentation territoriale promulguée le 29 février 2016 visant à résorber le chômage de longue durée et à proposer à tous les sans-emploi de longues durées, dans un territoire donnée, un emploi en CDI adapté à leur compétence,

**Considérant** la délibération en date du 25 avril 2016 approuvant la candidature de Thiers pour l'expérimentation territoriale,

Le rapporteur rappelle la proposition de participation de la Thiers Dore et Montagne au capital de la société et au quasi fonds propres.

Il précise qu'une participation de Thiers Dore et Montagne est prévue sur l'exercice budgétaire 2017 à hauteur de 15 000€ qui permettront de rentrer au capital et au quasi fonds propres de la société Actyroles Thiers, entreprise à but d'emploi.

La détermination de la répartition se fera en fonction de la participation définitive des collectivités et de la participation des entreprises privés.

Les quasi fonds propres sont des ressources stables et peuvent être transformés en fonds propres.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Approuve** la participation et la libération des capitaux à hauteur de 15 000€ de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne qui permettront de rentrer au capital et au quasi fonds propres de la société Actyroles Thiers, entreprise à but d'emploi;

**Autorise** le Président, ou son représentant à signer tout document administratif inhérent à cette décision.

TOTAL VOTANTS :	55 =	Conseillers Présents	47 +	Représentés	8 -	1 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	55 =	Pour : 55		Contre : 0		
Abstention :	0					



*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,

Tony BERNARD